



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Virginie BOULANGER
Georges SANTINI
Hugo VEEKMAN

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Sciences agronomiques

Institut provincial des Arts et Métiers
du centre – Implantation Soignies
(IPAMC Soignies)

7 juin 2022

Table des matières

Sciences agronomiques : Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale	6
Critère A	7
Critère B	10
Critère C	13
Conclusion	14
Droit de réponse de l'établissement	15

Sciences agronomiques : Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2021-2022 à l'évaluation continue du cursus « Sciences agronomiques ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite en ligne, le 17 février 2022 à l'Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Agronomie, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015-2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Virginie Boulanger, experte en gestion de la qualité
- Georges Santini, expert de la profession
- Hugo Veekman, expert étudiant

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

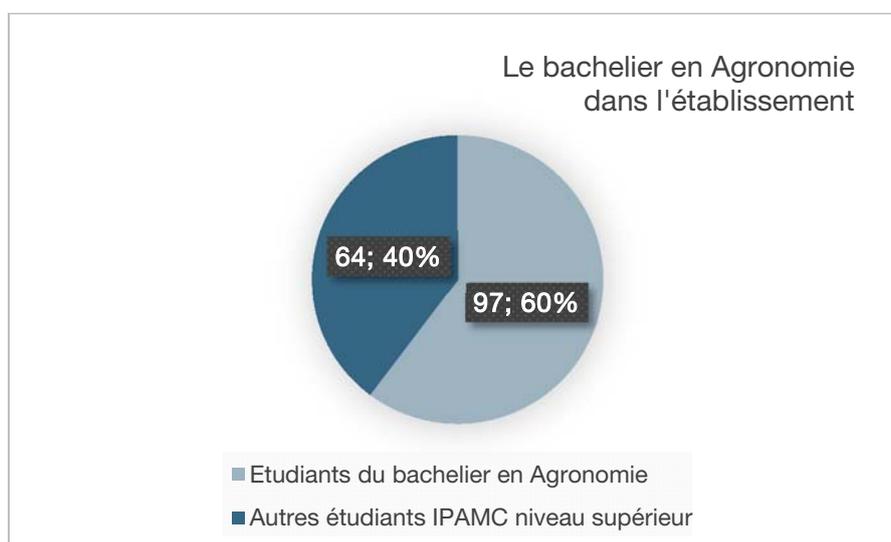
Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'IPAMC est un Institut de promotion sociale résultant de la fusion de quatre institutions provinciales de promotion sociale de la région du Centre. Son pouvoir organisateur (PO) est la Province de Hainaut. L'enseignement est organisé sur quatre implantations : La Louvière, Soignies, Écaussinnes, Binche-Carnières-Morlanwez.

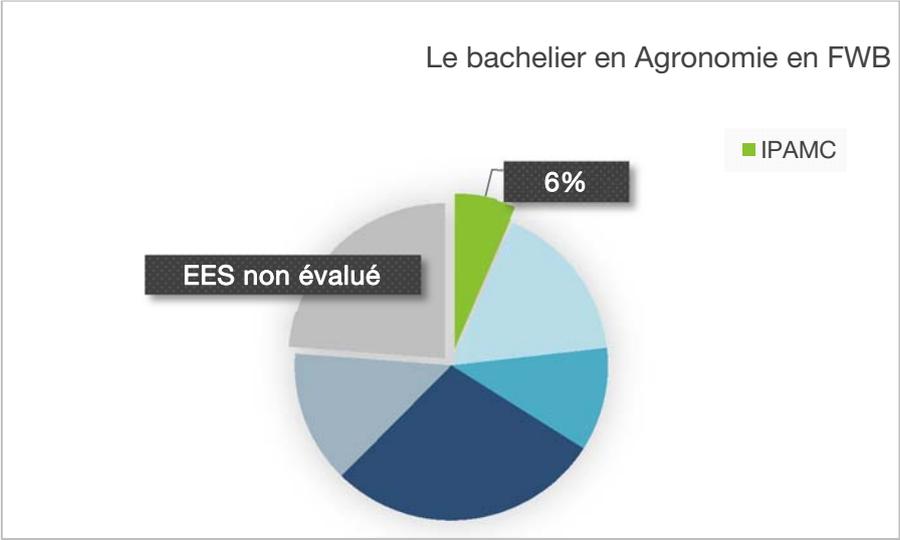
L'offre d'enseignement supérieur de l'IPAMC comporte cinq bacheliers : Agronomie, Chimie, Électromécanique, Comptabilité, Informatique de gestion, un brevet (Bibliothécaire), ainsi qu'un bachelier de spécialisation (Conseiller en environnement).

Le bachelier en Agronomie est organisé sur l'implantation de Soignies (auparavant ITA-Soignies).

Pour l'année de référence 2019-2020, la population étudiante de l'IPAMC, pour l'enseignement supérieur, s'élève à 161 étudiants, parmi lesquels 97 sont inscrits en bachelier Agronomie².



² Données issues du dossier d'avancement de l'établissement, année 2019-2020. Les établissements non évalués en raison de la participation à la phase pilote d'évaluation institutionnelle figurent en grisé sur le graphique 2.



³ En gris apparaissent dans le graphique le(s) établissement(s) dispensé(s) d'évaluation en raison de sa/leur participation à la phase pilote d'évaluation institutionnelle de l'AEQES.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis l'évaluation initiale de 2015 – 2016, l'ITA Soignies (Institut technique et agricole de la province de Hainaut) est devenu l'IPAMC (Institut Provincial des Arts et Métiers du Centre), implantation de Soignies, à la suite de la fusion des quatre institutions provinciales de promotion sociale (La Louvière, Soignies, Binche et Écaussinnes). Cette fusion est effective depuis le 1er janvier 2021, et implique des modifications structurelles au sein de l'établissement, qui sont encore en cours d'implémentation.

L'équipe de direction a été modifiée depuis l'évaluation précédente et fonctionne désormais avec une directrice pour l'ensemble de l'IPAMC et une directrice complémentaire pour l'IPAMC Soignies. Concernant la gestion de la qualité, il y a également eu un changement au niveau du poste de coordinatrice qualité institutionnelle (CQI). Ce poste est mutualisé au niveau des quatre implantations de l'IPAMC et prévoit 600 périodes allouées à la coordination qualité.

Le nombre d'étudiants inscrits en bachelier Agronomie est en baisse (121 en 2016/2017 à 78 en 2020/2021). Le nombre d'étudiants diplômés est également en baisse.

Enfin, l'établissement a dû faire face au contexte lié à la crise sanitaire et a su montrer une importante capacité d'adaptation des modes de communication et d'enseignement via une utilisation renforcée des outils d'enseignement à distance (utilisation d'E-campus, création de groupe Teams, etc).

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité

CONSTATS ET ANALYSES

Gouvernance et stratégie

1. Suite à la fusion des quatre institutions, la stratégie de l'IPAMC, en cours d'élaboration au moment de la remise du dossier, et le degré d'intégration ou d'autonomie des différentes compétences par les institutions originelles ne sont pas encore suffisamment précisés et communiqués aux acteurs. Les enseignants et étudiants ont notamment été informés de la fusion après que celle-ci a effectivement eu lieu. Il y a néanmoins un réel travail collaboratif entre les quatre directions complémentaires et la direction de l'IPAMC.
2. Le plan stratégique (PS) est en cours de construction. Celle-ci est à ses débuts et les parties devant traiter de l'aspect cursus et mise en œuvre pédagogique ne sont pas encore déterminées. Néanmoins, la démarche d'élaboration du PS présentée lors de la visite est cohérente. Les missions, visions et valeurs ont été définies et sont en lien avec les plans d'action initial et actualisé. Cependant, les enseignants et étudiants ne semblent pas encore informés de l'élaboration de ce plan stratégique.
3. Les enseignants craignent que la fusion n'entraîne une perte d'autonomie et font état d'une complexification des décisions. D'autres difficultés liées à la fusion sont identifiées par les enseignants, comme la perte de référence à l'agriculture dans le nom de l'établissement (anciennement intitulé Institut Technique et Agricole), des craintes liées à l'augmentation de la taille de l'institution et un potentiel changement d'habitudes pour les enseignants. Par ailleurs, le contexte de crise sanitaire ne semble pas avoir permis de mettre en place et communiquer sur cette fusion de manière optimale auprès des parties prenantes.
4. Les effectifs étudiants et le nombre de diplômés sont en baisse. Une réflexion sur les causes de cette baisse a été initiée. Celle-ci est à ses débuts et certaines actions pour la promotion de l'établissement ont été entamées.
5. Afin d'améliorer l'attractivité de l'Institut et des formations proposées, des initiatives de communication externe, qui font appel aux ressources du PO, sont mises en place et concernent notamment la création de diverses capsules vidéo à destination des candidats étudiants potentiels. D'autres actions sont envisagées, comme le renforcement de l'utilisation des réseaux sociaux et le développement du site internet. Néanmoins, la communication externe pourrait encore être intensifiée.
6. Il existe une forme de représentation étudiante via la présence de délégués qui assurent le relais avec les enseignants et la direction. La présence d'un conseil étudiant pourrait se révéler nécessaire et pertinente suite à la fusion et l'agrandissement de la structure. Il pourrait permettre notamment de renforcer le poids de l'IPAMC Soignies dans la structure globale.

7. Il n'y a actuellement pas de coordination par sections. L'IPAMC a l'intention de dégager des heures pour mettre en place une coordination de section. Celle-ci permettrait de faire le relais concernant les projets et également les démarches qualité.

Qualité

8. Le dossier d'avancement s'appuie sur des informations fournies par les parties prenantes internes et notamment les enseignants. Les apports du milieu professionnel pour la constitution du dossier d'avancement ont été collectés de manière informelle (p. ex. via les maitres de stages).
9. Une charte qualité existe et est disponible sur le site internet de l'établissement. Les sections disposent de groupes de travail qualité (GTQ). Le GTQ Agro communique sur les actions d'amélioration continue via un groupe Teams.
10. Le nombre de périodes allouées à la qualité et dont dispose la coordinatrice qualité institutionnelle a été augmenté et est actuellement de 600 périodes, mais la charge de travail de cette dernière reste cependant importante pour le poste, du fait du périmètre de couverture qui a augmenté avec la fusion.
11. Le plan d'action initial indiquait des échéances de type « plan/do/check/act », celles-ci étaient peu lisibles et peu compréhensibles. Des adaptations ont été introduites dans le plan d'action actualisé pour en élaborer une version plus lisible. Les actions importantes sont caractérisées par des échéances plus concrètes et précises.

RECOMMANDATIONS

Gouvernance et stratégie

1. Mettre en place une communication sur la fusion et le plan stratégique vers les différentes parties prenantes, et ce afin de garantir une meilleure appropriation par celles-ci. Organiser des moments de rencontre entre les équipes de différentes implantations, qui n'ont pas encore pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire (en lien avec les constats 1 à 3).
2. Lors de la finalisation du plan stratégique, s'assurer de la déclinaison des objectifs, en axes d'amélioration et actions. Indiquer les axes stratégiques prioritaires en accord avec les valeurs retenues (en lien avec le constat 2).
3. Poursuivre la réflexion quant aux causes de la baisse des effectifs étudiants et du nombre de diplômés et mener un plan d'action répondant aux éléments identifiés (en lien avec le constat 4).
4. Élaborer une stratégie de communication pour valoriser les atouts de l'établissement. Un des points forts à mettre en avant concerne le fait qu'il soit le seul établissement d'enseignement de promotion sociale proposant un bachelier en Agronomie (en lien avec le constat 5).

5. S'assurer de disposer d'une représentation étudiante effective et efficace dans le dispositif de gouvernance existant. (en lien avec le constat 6).

Qualité

6. Poursuivre le travail en termes de mise en relation des différentes implantations, par exemple en identifiant des projets communs pour faciliter l'intégration dans la nouvelle structure, tout en préservant l'identité de chacune d'entre elles (en lien avec le constat 8).
7. Mettre en place un relais qualité au sein des différentes sections pour venir appuyer le poste de CQI (en lien avec le constat 7 et 10).

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

1. Les étudiants sont satisfaits du niveau d'actualisation du programme.
2. Les enseignants utilisent différemment la part d'autonomie de 20% accordée sur le dossier pédagogique des enseignements et apprécient ce mode de fonctionnement. Il y aurait là une opportunité de formaliser et cadrer ce processus pour ajuster cela avec les axes d'améliorations prioritaires retenus dans le plan d'action.
3. Le lien avec les alumni existe notamment via les réseaux sociaux ou encore à l'occasion de la sollicitation d'anciens étudiants comme membres de jury pour les TFE. Il y a la volonté de créer une réelle structure, mais ce lien reste pour l'instant interpersonnel.
4. Un projet de co-diplomation sur un bachelier de spécialisation en agro-écologie est en cours d'élaboration avec la HEPHC. Ce projet permettrait une réelle opportunité d'accès à de nouvelles ressources (p. ex. ferme expérimentale), d'échanges entre les enseignants, ou encore d'attirer davantage d'étudiants en raison de sa pertinence avec la tendance actuelle dans le domaine agricole.
5. Il y a un souhait de développer la mobilité internationale qui se traduit dans le plan d'action actualisé. Ce souhait est en phase avec une réelle volonté de la part des étudiants. Il reste certains points d'incertitude concernant l'organisation de cette possibilité de mobilité, notamment concernant l'organisation concrète des stages à l'étranger se déroulant en même temps que les cours en Belgique et contrariant de fait l'acquisition des nécessaires crédits. Ce constat renforce l'intérêt qu'il y aurait à construire des accords d'échanges incluant l'acquisition des cours requis pour le diplôme de bachelier de l'IPAMC.
6. Depuis la précédente évaluation, il y a à présent la possibilité de suivre un cours optionnel d'anglais en plus du programme prévu par le dossier pédagogique, qui ne prévoit quant à lui pas d'enseignement de langue.

Cohérence

7. Le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) a été réorganisé suite à de faibles taux de réponse obtenus avec les modalités précédemment utilisées (formulaire déposé sur Moodle). Il est maintenant administré par le gestionnaire de la plateforme numérique et les résultats sont analysés par la direction. Suite à cette modification, la participation (taux de réponse) a tendance à s'améliorer et les enseignants peuvent également accéder aux résultats.

8. Certains étudiants découvrant le monde professionnel et n'étant pas en activité dans le secteur agricole perçoivent comme trop faible le nombre d'heures prévu dans le dossier pédagogique pour le stage (100h).
9. L'accompagnement du TFE peut se faire par plusieurs enseignants. L'idée d'un parrainage de l'étudiant par un ancien étudiant lors de la réalisation du TFE a émergé, celle-ci pourrait s'avérer enrichissante. Au niveau de l'information, les étudiants pointent un délai trop court entre les informations reçues pour la préparation du stage et TFE et la réalisation concrète de ceux-ci.
10. Un travail d'harmonisation a été mené sur des outils pédagogiques (p. ex. guides de stage, accompagnement TFE), répondant ainsi aux besoins des étudiants, et a été communiqué à ceux-ci.
11. Depuis l'évaluation initiale, les domaines de stages ont été élargis par rapport à ceux déjà connus par les étudiants.

Efficacité et équité

12. Des actions sont mises en place pour l'aide à la réussite (UE méthode de travail et remédiations ponctuelles pour certains cours comme mathématiques). Ces actions semblent être efficaces, mais il n'y a pas de mesure concrète des résultats. Le comité aimerait également porter une attention sur le fait que l'UE « méthode de travail » est payante (s'agissant d'une inscription à un cours supplémentaire ne figurant pas dans le dossier pédagogique du bac Agronomie).
13. Les notes finales peuvent parfois être reçues tardivement après une épreuve.
14. Certains étudiants perçoivent un manque d'information sur les possibilités de poursuites d'études et sur les conditions de diplomation liées à l'âge minimum pour l'enseignement de promotion sociale.
15. Les cours à distance sont à la fois vus comme une contrainte (manque de contact avec le terrain) et comme une opportunité (plus grande facilité d'assister aux cours) par les enseignants et les étudiants. Le choix d'un dispositif hybride en régime permanent n'est cependant pas encore fixé.
16. Les étudiants et enseignants signalent que le bâtiment pourrait être rénové. Malgré le caractère technique marqué de la formation du bachelier en Agronomie, le comité d'experts constate l'absence de laboratoires, ce qui était déjà soulevé dans le rapport d'évaluation initiale.

RECOMMANDATIONS

1. Créer et accompagner le fonctionnement d'une structure permettant un lien avec les alumni et les professionnels (en lien avec le constat 3).
2. Développer la mobilité internationale et prévoir suffisamment tôt une séance d'information pour les étudiants (en lien avec le constat 5)

3. Consolider le processus des EEE, mesurer son impact et prévoir des feedbacks aux étudiants sur les constats faits et les actions d'amélioration menées (en lien avec le constat 7).
4. Poursuivre le projet de parrainage des étudiants par les alumni pour la réalisation du TFE. Prévoir d'informer les étudiants sur le stage et TFE de bloc 3 suffisamment tôt (fin de bloc 2) pour leur permettre d'avoir le temps de mener une réflexion sur leur projet de TFE (en lien avec le constat 9).
5. Mettre en place des feedbacks intermédiaires (p. ex. points forts et points faibles) pour les évaluations dont les notes seraient reçues plus tardivement en essayant plus généralement de réduire le délai de rendu des notes (en lien avec le constat 13).
6. Poursuivre la réflexion quant au maintien d'une hybridation des cours. Les cours en ligne, particulièrement pour un enseignement de promotion sociale, offrent l'opportunité de suivre les enseignements en plus d'une activité professionnelle. Il faut néanmoins veiller à maintenir un contact avec le terrain au travers de la présence physique des étudiants (en lien avec le constat 15).
7. L'IPAMC proposant un bachelier en Chimie sur une autre implantation, il serait intéressant de profiter de la fusion pour mutualiser l'utilisation de laboratoires à plusieurs enseignements (en lien avec le constat 16).

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Il existe une réelle ambition de créer une culture qualité intégrée. La culture d'amélioration continue est partagée par les parties prenantes, avec cependant des niveaux d'implications et d'informations variés. Elle est essentiellement organisée du point de vue institutionnel avec l'objectif, cohérent avec le plan stratégique, de toucher le plus large public.
2. Le comité d'experts constate cependant que les étudiants ne perçoivent pas, hormis l'évaluation des enseignements, la mise en place d'une démarche qualité au sein de l'Institut/de la section et sa plus-value.
3. Le nouveau contexte de fusion implique des changements structurels importants, mais aussi l'opportunité de poursuivre l'instauration d'une culture qualité intégrée.

RECOMMANDATIONS

1. Assurer une pérennisation de l'amélioration continue avec le nouveau contexte de fusion sur la continuité, en dehors des périodes d'évaluation par l'AEQES et en assurant son rayonnement, son fonctionnement et son appropriation au niveau de l'institut en charge du bachelier en Agronomie (en lien avec le constat 1).
2. Impliquer les étudiants dans la mise en place des actions d'amélioration qui les concernent afin d'ancrer la culture qualité dans le fonctionnement de l'établissement et de les sensibiliser au concept plus général d'amélioration continue (en lien avec le constat 2)

Conclusion

L'IPAMC Soignies, ayant fusionné récemment avec trois autres institutions au sein d'une structure plus large, connaît par conséquent des changements structurels importants depuis peu (01/01/2021). Ces changements ne se font pas encore ressentir concrètement au niveau des enseignements, mais imprègnent déjà l'organisation qualité et la gouvernance. Un des enjeux de la fusion consiste à définir clairement et à communiquer les incidences et la portée que celle-ci aura sur les parties prenantes de chacune des institutions ayant fusionné.

L'IPAMC Soignies connaît également une baisse du nombre de diplômés. Des pistes de solutions concernant cette difficulté se retrouvent dans le plan d'action actualisé, mais une réponse plus complète doit encore être envisagée, notamment en travaillant sur l'identité, l'attractivité et les atouts de l'école.

De nombreuses recommandations formulées par l'évaluation de 2016 ont été suivies, notamment concernant le suivi des actions par le conseil de section (mise en place de GTQ), l'élargissement des domaines de stages ou encore la formalisation de l'aide à la réussite. D'autres recommandations sont toujours d'actualité, telles que celles qui concernent le suivi de l'insertion des diplômés, le lien avec le monde professionnel ou encore le besoin d'accroître la flexibilité du programme.

Dans le contexte de fusion, la dynamique d'amélioration continue va être transformée. Ce contexte peut être une opportunité pour la formaliser, la partager avec toutes les parties prenantes et finalement instaurer une culture qualité intégrée.

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Néant

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

Noëlla MERTENS, directrice



Christelle PLETINCKX, coordinatrice qualité institutionnelle



¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).
² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.